



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

**JANVIER
2018**

N°70



PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors du Conseil municipal du 8 décembre 2017, un débat a été ouvert pour que les membres du conseil municipal s'expriment sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Il se base sur trois orientations principales :

Orientation n°1 : assurer la mise en valeur et la préservation des paysages du territoire communal.

Orientation n°2 : maîtriser l'évolution urbaine.

Orientation n°3 : assurer la pérennité du tissu économique.

Les orientations principales sont retenues. ■



© 2018 Patrick Bonnat

Travaux rue du Parc et rue des Sources



Les travaux rue des Sources concernant la réfection des trottoirs a reçu une participation financière du Département à hauteur de 35.000 € soit 35% sur un plafond de 100 000 € de travaux.

Les travaux rue du Parc sur la

voirie ont duré plus de six mois. Nous remercions le Syndicat des eaux SAEP pour son intervention sur le réseau d'eau ainsi que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (pour l'assainissement) ■

0% phytosanitaire

La démarche «objectif zéro phyto» adoptée par la municipalité a pour objectif de participer à la protection des ressources en eau et à la préservation de la biodiversité. Cette démarche s'accompagne d'une ambitieuse politique environnementale d'aménagements et d'entretien des espaces, respectueuse de leur usage, de leur potentialité, de leur localisation et de leur connexion avec la ressource en eau.

L'engagement dans cette démarche «objectif zéro phyto» se traduit par l'élaboration d'un plan de gestion des espaces publics généralisant progressivement les méthodes de désherbage alternatives. ■

Pacte Civil de Solidarité

A compter du 1^{er} novembre 2017, la gestion du Pacte Civil de Solidarité est assurée par les officiers de l'état civil des collectivités territoriales, au lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Le PACS est un contrat conclu par deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les futures partenaires :

- Doivent être majeurs,
- Ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- Ne doivent pas avoir entre eux des liens familiaux directs,
- Doivent résider à Bussy-Saint-Martin.

Aucune cérémonie ne sera réalisée lors de l'enregistrement de la déclaration de pacs. ■

BUSSY
Saint-Martin
infos

Bulletin
d'Informations
Municipales

Janvier 2018
Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
©Patrick BONNAT
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
(Groupe Jénome)
01 60 07 79 45

Tirage :
400 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

contact@bussy-saint-martin.com



Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

Depuis le 1^{er} mars 2017, pour des raisons de sécurisation des titres d'identité, la mairie de Bussy-Saint-Martin **n'est plus en mesure de recevoir les dossiers de demande de cartes nationales d'identité**. Vous pouvez effectuer cette démarche, sur rendez-vous, dans les communes de Bussy-Saint-Georges, de Lagny-sur-Marne et de Torcy (liste complète des communes enregistrant les démarches de cartes nationales d'identité sur notre site internet). ■



— Monoxyde de carbone

Il est recommandé la plus grande prudence concernant l'utilisation des appareils de chauffage et particulièrement portatifs. Le monoxyde de carbone, ce gaz est inodore et invisible, il peut causer des céphalées, des nausées et **il est mortel**. ■

Stationnement à Rentilly,

Le stationnement dans les rues de Rentilly devenant problématique, il est demandé aux propriétaires de bien vouloir rentrer leurs véhicules dans leurs propriétés afin de ne pas gêner la circulation. ■



Aboiements de chiens

Les propriétaires de chiens sont invités à veiller à réduire ces nuisances pour le bien-être du voisinage. ■

Risques de vols et de dégradations de véhicules aux abords de la mairie et du cimetière :

Aux abords de la Mairie et du cimetière il est conseillé de ne rien laisser en apparence dans les véhicules afin d'éviter tous vols et dégradations (appareils photos, sacs à main, objets de valeurs ...). ■

Ça c'est passé à Bussy-Saint-Martin

Concerts

Des Amis de l'église

Avec l'association « Des Amis de l'église » se sont déroulés le concert de Printemps avec Laszlo Hadady, habitant de Bussy-saint-Martin, samedi 29 Avril 2017 et le « trio d'anches » composé par trois solistes internationaux, le concert d'Automne le samedi 9 Octobre dernier : The quintet de Jazz « THE CALDONIANS ». ■



Rando Méli-Mélo 4^{ème} édition

Elle s'est déroulée le dimanche 8 octobre 2017. Organisée par Codérando 77 et l'Office du Tourisme de Marne et Gondoire avec des parcours de 6, 12, 17 et 25 km. La fédération Française de Randonnée a fêté également ses 70 ans. ■



BUSSY Saint-Martin infos

JANVIER 2018

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin



Vœux de Monsieur le Maire

Monsieur le Député,
Madame la Conseillère Régionale,
Madame et Monsieur les Conseillers
Départementaux,
(tous excusés)
Monsieur le Commissaire, remplacé
par le Capitaine Lalanne,
Monsieur le Capitaine du SDIS,
Monsieur le Président de Marne et
Gondoire,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Nous voilà à nouveau réunis pour
marquer le début de cette nouvelle
année. A mes côtés, les membres du
Conseil Municipal que je remercie,
tant en votre nom qu'au mien
propre, pour leur dévouement et
leur action qui, je le pense, manquent
de visibilité auprès de la plupart des
Busséens. Leur nombre s'est réduit
par le biais des départs à la retraite
qui conduisent à partir s'installer dans
d'autres régions de France.
D'autres Busséens ont fait de même,
heureusement remplacés par de
nouveaux arrivants auxquels je
souhaite la bienvenue.

2017 s'est effacée, mais elle nous a
réservé des changements majeurs au
plan national qui impacteront à terme
la gestion des Communes.

Dans la commune des investissements
lourds et importants ont été réalisés :
- En premier lieu, les travaux

d'assainissement Rue du Parc, menés
par la CAMG, maître d'ouvrage, je
remercie l'ensemble de ce service.
La totalité de notre Commune est
désormais en conformité, hormis
un petit tronçon de la rue du Parc
qui sera raccordé lors des travaux
d'assainissements engagés sur Bussy
Saint Georges.

- A cette occasion, la conduite d'eau
potable a été changée dans cette
même rue.

Grâce au Syndicat des Eaux que je
remercie, notre Commune dispose
désormais d'un réseau d'eau potable
neuf et sans plus aucune canalisation
en plomb.

- Enfin la réfection totale de la
chaussée de la rue du Parc a été
effectuée par la CAMG, réfection
rendue nécessaire bien sûr, après
toutes les fouilles réalisées.

Tous ces travaux, fort coûteux, ont
duré 6 mois et occasionné une gêne
importante pour les riverains. Cette
durée s'explique par les difficultés
rencontrées lors du creusement de
la tranchée pour l'assainissement :
profondeur importante pour éviter
aux particuliers, sauf pour quelques-
uns, l'installation à leurs frais de
pompes de relevage.

Par ailleurs, la réfection des trottoirs
du bas de la rue des Sources a été
réalisée grâce à l'appui financier du
Conseil Départemental que je tiens
ici à remercier.

Ainsi la totalité de cette voie présente
un aspect visuel homogène et

permet, je crois, un cheminement
piétonnier plus facile... à la condition
que les voitures soient garées sur les
places de parking matérialisées par
l'enrobée noir.

Vous avez remarqué que des radars
pédagogiques ont été installés durant
un mois dans certaines rues de la
Commune, à l'initiative de la CAMG.
Malheureusement nous déplorons
le non-respect de la vitesse par une
grande majorité des conducteurs qui
ne respectent pas les messages qui
s'affichent.

2017 aura aussi été marquée par
l'intégration des Communes de
Ferrières et de Pontcarré dans la
CAMG à effet du 1er juillet. Marne et
Gondoire vient aussi de passer le cap
des 100.000 habitants, encore loin
des 250.000 habitants fixés par l'Etat
pour une intercommunalité. Eviter
une solution qui, à terme, pourrait
être imposée et anticiper en faisant
preuve de volontarisme : voilà l'esprit
qui anime la CAMG.

Elle pense l'avenir de l'intercom-
munauté avec un esprit d'ouverture et
de coopération vis-à-vis de territoires
connexes sur des thèmes communs.
L'amélioration du cadre de vie dans
Marne et Gondoire est un autre
objectif en souhaitant que les habitants
en profitent au maximum.

Pour cette nouvelle année, nous allons
être confrontés à des obligations





Vœux de Monsieur le Maire (SUITE)

qui vont impacter notablement nos investissements et nous amener à différer certains travaux.

En effet, nous sommes tenus de mettre nos divers locaux aux normes édictées pour l'accueil des personnes handicapées : personnes à mobilité réduite, déficients visuels entre autre.

Pour vous donner un petit aperçu des divers problèmes à traiter, cela va des toilettes de la salle des fêtes André Bourreau à la salle des mariages située au 1^{er} étage accessible uniquement par un escalier. Faut de nous mettre en conformité, des pénalités financières non négligeables nous seront appliquées ; des dérogations existent, nous essaierons de les mettre en place.

Nous pensons néanmoins achever l'aménagement de la place de l'Eglise. Des bordures en grès doivent être posées pour bien délimiter les pelouses en haut de la place et des pavés pour matérialiser le fil d'eau. La réfection des trottoirs de la rue du Parc et l'amélioration du chemin piéton ne pourront vraisemblablement pas être réalisées, contrairement à nos prévisions.

Néanmoins, si les disponibilités financières le permettent, nous pourrons débiter les travaux par tranches.

L'an passé, je vous avais informés des réflexions entamées pour notre PLU, le Plan Local d'Urbanisme. Le travail déjà réalisé a permis d'ouvrir le débat sur les orientations générales du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui est une des étapes du PLU. Nous devons aussi examiner le plan de zonage de la Commune pour traiter « des dents creuses » (parcelles urbanisables), pour redéfinir les conditions permettant

l'implantation d'habitations et la création d'infrastructures.

Vous avez tous entendu que, dès 2018, la taxe d'habitation diminuera pour être supprimée à l'horizon 2020 pour un certain nombre de ménages. L'Etat s'est engagé à verser aux Communes un montant équivalent au montant non perçu. L'impact financier pour 2018 devrait donc être nul, à la condition d'un versement au cours de cet exercice. Mais pour les années suivantes, l'Etat actualisera-t-il les montants versés en fonction de l'évolution locale de cette taxe ?

Et qu'en sera-t-il des sources de financement des Communes après 2020 ?

Pour le moment les élus locaux sont dans l'expectative et s'interrogent sur l'évolution de leurs ressources pour le futur.

J'en viens maintenant à l'animation de notre commune grâce aux Associations que font vivre des bénévoles. Je tiens à les remercier vivement, qu'ils s'occupent :

- Des Dix Sonnantes, des Amis de l'Eglise, du Comité des Fêtes, de Rando Rentilly 77, du Tennis Club. Je dois vous dire à cet égard, que nous nous inquiétons pour le terrain de tennis. Il est utilisé par des personnes qui ne sont pas des Busséens et qui n'adhèrent pas au Tennis Club.

Il fait également l'objet de dégradations régulières et parfois importantes, mettant en péril cette infrastructure.

Je constate que peu de Busséens profitent pleinement des manifestations et des événements organisés par ces associations. J'ai pu le noter encore lors de la randonnée annuelle organisée en septembre sur un parcours facile et de longueur réduite. Or c'est une excellente occasion pour se connaître, échanger tout au long du parcours et

vivre une journée de convivialité.

Cet esprit d'entente, de compréhension mutuelle, de tolérance, de patience, de contact humain semble s'effiloche, voire disparaître dans nos rapports avec certains Busséens. J'en veux pour preuve, une lettre de mise en demeure pour un problème d'ampoule déficiente dans l'éclairage public, des agressions verbales, des manques de civisme manifestes.

De tels comportements sont difficilement compréhensibles et inacceptables dans une Commune comme la nôtre. J'appelle donc à plus de retenue, à plus d'esprit de compréhension... et de respect des élus et de leur travail.

J'adresse mes remerciements au personnel communal. Et je souhaite mettre l'accent sur la grande disponibilité, le professionnalisme et l'esprit de concertation dont fait preuve madame LACHAUME. Merci Laure.

Enfin, je vais revenir sur 2017 qui s'est achevé sur un exploit, celui de François GABART, qui, seul à bord de son grand trimaran a pulvérisé le record du tour du monde à la voile. Il a osé, il a réussi, en surmontant les difficultés des mers du Sud.

Que 2018 vous apporte cette même hardiesse, cette rage positive, ce surplus d'âme qui vous permettront de dominer les difficultés éventuelles et de découvrir la formidable énergie qui existe en chacun de nous.

C'est le souhait que je formule pour chacun de vous et qui accompagne tous les Vœux pour une excellente année 2018.

Sincères et meilleurs voeux à tous

Patrick Guichard



Marché d'artisanat d'art

Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017.

Quinze artisans d'art avaient investi la salle André Boureau : bijoux, céramiques, émaux, vannerie et chapeaux ont conquis les nombreux visiteurs de notre commune et des environs. Le stand de produits du terroir, installé sous le préau, présentait toute une palette de denrées produites en Seine-et-Marne aux côtés du

producteur de miel, fidèle à notre marché.

Les artisans ainsi que les visiteurs ont été ravis de l'ambiance chaleureuse de cette manifestation. Un succès non démenti pour cette édition 2017. ■



Journée européenne du patrimoine

Les 16 et 17 septembre 2017 (34^{ème} édition) : Avec des jeux de piste et des quizz, des balades à la découverte du patrimoine comme le Moulin Russon et le parc culturel de Rentilly.

Le 16 septembre 2017 était organisée la journée de la mobilité avec des actions « mobilité » à Lagny-sur-Marne. ■



Noël, dimanche 10 décembre 2017

Le Père Noël était à Bussy-Saint-Martin ce dimanche 10 décembre pour la plus grande joie des enfants. Après le spectacle de clowns musiciens, le Père Noël a bien gâté les enfants du village en leur distribuant cadeaux et chocolats. Un goûter attendait ensuite parents et enfants pour clôturer cette jolie fête. ■





L'AGENDA de BUSSY



FEVRIER

BUSSY JAZZ NIGHT

3

Samedi 3 février 2018 à 21h00 salle André Boureau :
Ce concert de Jazz, organisé par le Comité des Fêtes, réunira 16 musiciens dirigés par Giuseppe FRANCOMANO directeur évènementiel de Marne et Gondoire.
Au programme, les grands classiques des années 40 à nos jours.



MAI

SALON DE PRINTEMPS

5

13

La 24^{ème} édition du Salon de Printemps de Bussy ouvrira ses portes **du 5 au 13 mai 2018**, salle André Boureau.
Toshio Matsuda (peintre) et Nathalie Seguin (sculptrice) parraineront cette nouvelle édition.

PRINTEMPS DE PAROLES

22

En mai 2018, se tiendra la 15^{ème} édition du festival PrinTemps de paroles, qui depuis 2004, investit le Parc culturel de Rentilly -Michel Chartier-. Les spectacles seront de nouveau au rendez-vous dès le **22 mai**, dans les communes de Marne et Gondoire et le week-end du **26/27 mai** dans le parc.
Mais, cette année, surprise, l'un des spectacles du week-end se jouera dans les rues de Rentilly. Organisateur et artistes de la compagnie BougreLas travailleront prochainement sur le terrain pour adapter leur création « Ils étaient plusieurs fois... ». Peut-être les croirez-vous dans les rues du hameau en train de répéter... avant de pouvoir profiter du spectacle au mois de mai.



JUIN

FÊTE DU VILLAGE

16

Notre traditionnelle **fête du village** se déroulera le **samedi 16 juin 2018**.
La soirée sera animée par notre DJ préféré.

Ramassage des extra-ménagers :

- Mercredi 28/03/2018
- Mercredi 26/09/2018



PILATES

L'Atelier des arts en mouvements propose de cours de pilates à Bussy-Saint-Martin, 9 rue du Parc.

Les mardis 10h45 à 11h45 et 11h45 à 12h45. Contacter **Isabelle Cuvellier** au **06 20 18 10 80**. Professeur diplômé d'Etat Métiers de la forme et Matwork Pilates Petit matériel, seniors, femmes enceintes, dos et posture) .
facebook : [fb.me./fitnessadomicile](https://www.facebook.com/fb.me/fitnessadomicile)

Le CARNET de BUSSY

MARIAGE

TOUS NOS VOEUX ACCOMPAGNENT LES NOUVEAUX ÉPOUX :

Monsieur Château David et Madame BARROS DE SOUSA CASTRO Sandra
le 02 septembre 2017

DECES

Madame LU Catherine décès le 06/03/2017.